Inégalités territoriales de santé en Auvergne-RA: La vision de notre réseau

Résultats du questionnaire réseau Avril / mai 2024



Auvergne Rhône-Alpes

Echantillon, participation, les chiffres clés

Une enquête diffusée du 9 avril au 27 mai 2024.



Cible: **603 RU et responsables d'associations membres** (personnes uniques) connus en Auvergne-Rhône-Alpes **103 réponses reçues**

92 personnes uniques répondantes

15% de notre réseau

Vivant dans 12 départements de la région



100% départements couverts

Les départements « essentiellement ruraux » en Auvergne-Rhône-Alpes selon INSEE (Cantal, Haute-Loire, Ardèche, Allier et Ain) bien représentés parmi les répondant(e)s

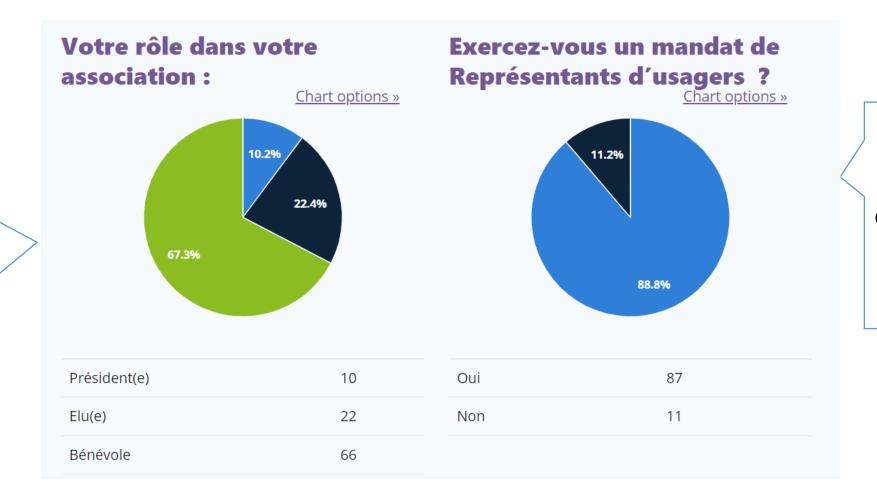
+ de 30% des répondant(e)s, une garantie de représentativité



Un vision partagée au plus près de la représentation des usagers



2 / 3 des répondants sont des bénévoles associatifs sans fonction au sein de l'association membre

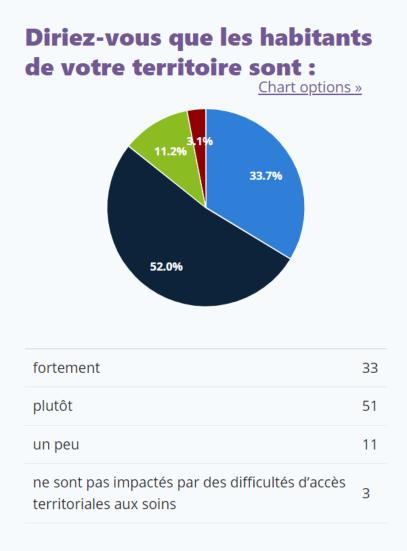


Près de 90% des répondants sont des Représentants d'usagers/ Vision terrain +++

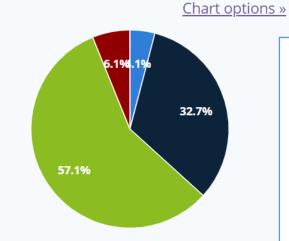
Des difficultés territoriales d'accès aux soins confirmées par nos répondant(e)s

Assos Santé
La voix des usagers
Auvergne Rhône-Alpes

85% des répondant(e)s soulignent des difficultés d'accès territoriales aux soins sur leur territoire



Selon vous comment caractériseriez-vous votre accès à un médecin généraliste?



Près de 2/3 des répondant(e)s indiquent un accès « difficile » voir un « pas d'accès » à un médecin généraliste

facile	4	
acceptable	32	
difficile	56	<i>V</i>
pas d'accès à un medecin généraliste	6	

Un accès limité aux médecins généralistes mais aussi aux autres professionnels médicaux

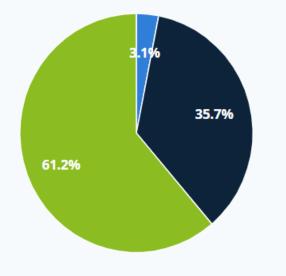


61% des répondant(e)s soulignent des difficultés d'accès pour les autres professions médicales

facile 3
acceptable 35
difficile 61

Selon vous comment caractérisiez-vous votre accès aux autres professions médicales (dentistes/pharmaciens/sage femme/ médecins spécialistes)?

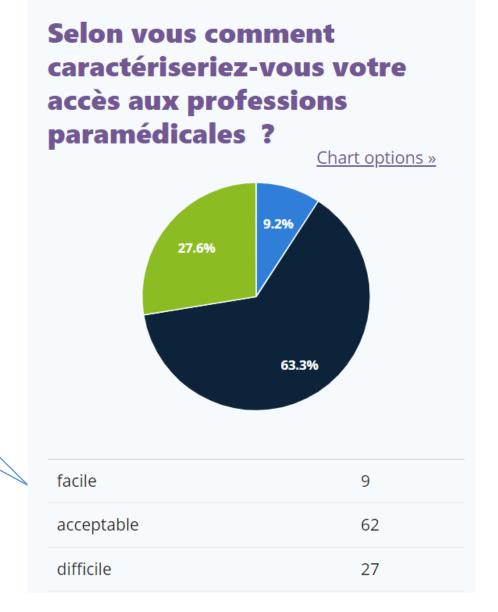
Chart options »



Un meilleur accès aux professions paramédicales sur le terrain



72% des répondant(e)s indiquent un accès au moins « acceptable » pour les professions paramédicale sur leur territoire



Importance du partage/délégations des tâches +++

Les délais d'attente le principal problème identifié...





Allongement de la PEC/Anxiété, stress généré...



Avec des impacts très concrets sur la santé des usagers...

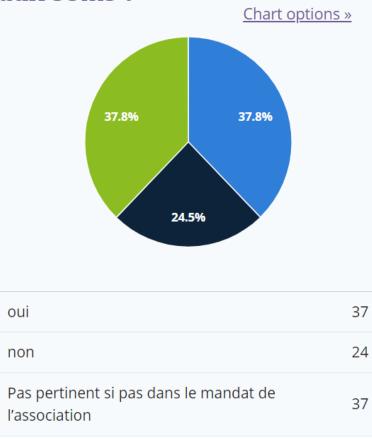


Un réseau associatif mobilisé sur la thématique en interne et en externe...

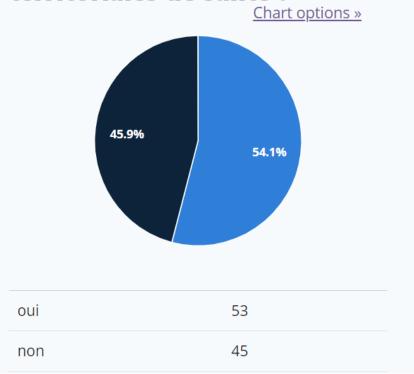


38% des
assos
membres
accompagn
ent leurs
adhérents
dans leurs
difficultés





Votre association mène-t-elle des actions auprès des autres acteurs de santé (professionnels, collectivités, institutionnels) pour alerter ou corriger les inégalités territoriales de santé?



Plus de 50% des assos membres mènent des actions sur le sujet

Les actions plébiscitées pour réduire les inégalités/ Discussion avec membres de l' Assemblée régionale/ Rapport Cour des Comptes sur le sujet

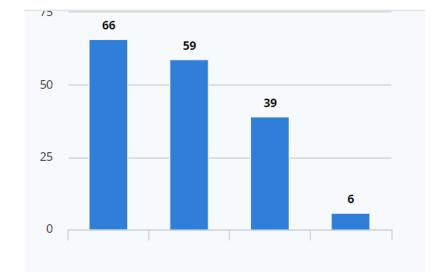




- 1° Aides à **l'installation et maintien des professionnels de sant**é (incitations financières/mise à disposition de locaux, de logement) 54% des répondant(e)s
- 2° Renforcement de l'accompagnement à l'autonomie des usagers 42% des répondant(e)s
- 3° Soutien à l'exercice coordonné (MSP/CPTS...) 39% des répondant(e)s
- 4°Régulation par les autorités de l'offre de soins (notamment médical) par un numerus clausus à l'installation 28% des répondant(e)s
- 5° Aides à la mobilité des usagers 28% des répondant(e)s

Les Représentant(e)s des usagers, un rôle central en la matière





Informer les usagers



en informant les usagers sur le droit à une égalité d'accès à une offre de soins de qualité sur l'ensemble du territoire (LOI n° 2016-41 du 66 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé)

en faisant remonter à France Assos Santé et à leur association d'origine les faits illustrant ces inégalités en vue d'un plaidoyer local et/ou régional

59

39

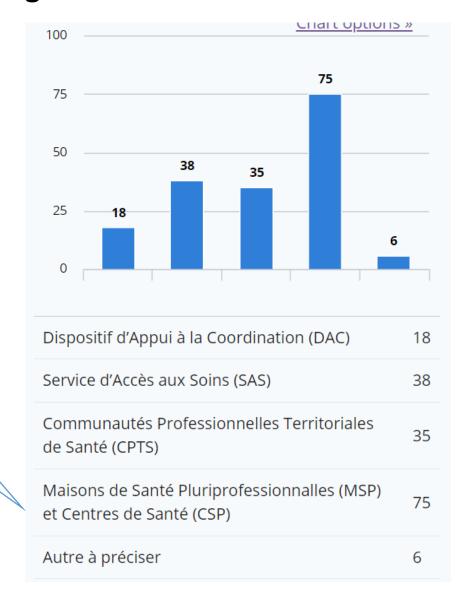
en proposant aux usagers et aux autres acteurs de leur instance des mesures concrètes (saisis de commission d'action sanitaire et sociale CPAM par exemple) Documenter et rendre compte



Les Maisons de santé pluriprofessionnelles et les Centres de santé plébiscités comme moyen pour réduire les inégalités territoriales



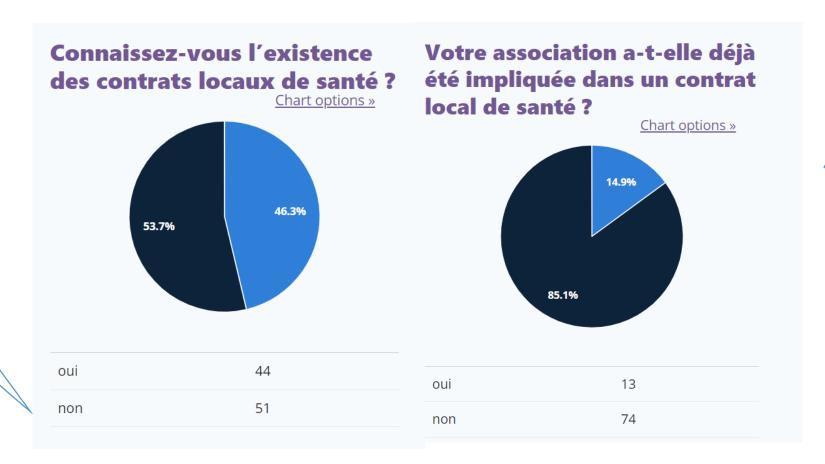
75% des répondant(s) considèrent les MSP/CSP comme un moyen de réduction des inégalités territoriales de santé



Des contrats locaux de santé encore méconnus par notre réseau associatif



Moins d'1/2 des répondants connaissent l'existence des contrats locaux de santé



Les associations membres de notre réseau ne sont que 15% à être impliquées dans un CLS